

Gestion forestière

RNCP15673 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	BTSA — Brevet de technicien supérieur agricole
Code(s) NSF	213
Formacode(s)	21041
Code(s) ROME	A1301, A1205, K1802, A1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

24 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 24 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASSOCIATION ECOLE CH CHEVILLOTTE LE NIVO	77756667000017	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION ST LOUIS POISSY	77567240500021	Former et organiser l'évaluation
ASS RESPONSABLE ETS D'ENSEIGNEMENT DE L INSTITUTION ST JOSEPHDE MESNIERES	52981754600011	Former et organiser l'évaluation
ENIL LYCEE AGRICOLE	19150037000017	Former et organiser l'évaluation
EPLEFPA DE L'AUBE	19100687300019	Former et organiser l'évaluation
EPLEFPA DU LOIRET	19450094800048	Former et organiser l'évaluation
EPLEFPA HAUTE CORREZE	19190087700017	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES	19881070700010	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DE DIGNE - CARMEJANE	19040056400018	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR L'AGRICULTURE L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT	13002622200013	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 24 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp15673-gestion-forestiere/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les titulaires de ce diplôme, en qualité de salariés sous statut privé ou public, ou encore d'entrepreneurs indépendants, peuvent travailler dans des entreprises et des structures forestières privées ou de type coopératif, des associations ou syndicats professionnels, des organismes publics et professionnels de gestion forestière très diversifiés mais également dans des unités de transformation des bois, des collectivités territoriales ou des services de l'Etat.

Ils assurent généralement des fonctions liées à la gestion d'activités sur des terrains et espaces externes à la structure employeur, au service ou à l'entreprise ; soit à partir « d'un bureau », soit en situation directe sur le terrain des espaces forestiers et autres espaces boisés ou de services et de structures de traitement et de valorisation de la ressource forestière.

Les titulaires de ce diplôme travaillent souvent en équipe et sont généralement sous la responsabilité d'un ingénieur ou de cadres expérimentés lorsque la structure le permet. Dans de petites unités coopératives ou associatives et autres privées ou les collectivités territoriales, ils bénéficient d'un appui professionnel important de l'employeur ou par les structures publiques et privées

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités générales

C1. S'exprimer, communiquer et comprendre le monde

C2. Communiquer dans une langue étrangère

C3. Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser

C4. Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données

Capacités professionnelles

C5. Réaliser des diagnostics préalables à la gestion forestière

C6. Participer à la mise en œuvre d'une politique forestière territoriale

C7. Raisonner les interventions en forêt dans un objectif de gestion durable

C8. Organiser, en sécurité, la mobilisation des bois et leur valorisation

C9. Contribuer à la planification des forêts et des autres espaces boisés

C10. Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur génie des équipements agricoles pour faire face à une situation professionnelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

La situation professionnelle des titulaires de ce diplôme est relative à leur statut de salarié ou « d'entrepreneur indépendant » et à la nature de leur contrat de travail. Ces derniers peuvent être de droit public comme de droit privé. Les conséquences liées à ces statuts et aux situations professionnelles qui en dépendent peuvent différer en fonction des cadres juridiques applicables.

Les évolutions actuelles et les dynamiques de développement du secteur engendrent des changements dans les offres d'emplois ou des demandes en techniciens forestiers. Qualitativement nous observons une évolution et un renforcement des emplois vers la mobilisation des bois et l'aval de la filière forêt - bois, autour du développement territorial et des fonctions environnementales et sociales de la forêt ou des espaces naturels. Les récentes orientations du « Grenelle de l'environnement » dans le domaine de la forêt qui visent à « mobiliser plus en préservant mieux » demandent un « vrai changement d'échelle dans les réflexions, les actions et les investissements ».

Ces évolutions concernent en priorité la forêt privée, les structures de valorisation des bois et les collectivités locales. Plus généralement, des méthodes d'analyse des milieux naturels pour la gestion différenciée des espaces, des productions, des produits et des activités constituent un axe central du développement des compétences.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien gestionnaire de forêt, chef de produits forêt-bois, agent de développement, chargé de gestion de service et de "contrôle qualité"

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 353 €
Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers · tension 5/5 (Très élevée) A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 812
Jugés difficiles à recruter	46 %
Emplois saisonniers	26 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE
Le jury, présidé par un ingénieur général du conseil général de l'alimentation de l'agriculture et des espaces ruraux, est composé, pour deux tiers au moins, d'enseignants d'établissements agricoles publics ou privés, justifiant sans dérogation possible des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparatoire au brevet de technicien supérieur agricole, et, pour un tiers au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées et de personnalités compétentes, dont au moins un membre de l'enseignement supérieur.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE
Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Sa composition doit être conforme à la fois à la réglementation du BTSA et au décret d'application de la VAE(N° 2002-615 du 26 août 2002) :

2/3 d'enseignants ou formateurs, choisis tant parmi les enseignants de la voie scolaire que parmi ceux de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage ; 1/3 de représentants qualifiés des professions concernées, pour moitié employeurs et pour moitié salariés occupant un emploi visé par le diplôme.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 150 €
Selon la branche	7 200 € – 8 574 €
Prise en charge	Branches concernées
8 150 €	Valeur par défaut · 205 branches
8 574 €	CPN de la branche du Travail mécanique du bois, scieries, négoce et importation des bois, CPNE de l'agriculture, CPNEF inter-secteurs papier carton, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés, CPNIEFP dans la coopération agricole
8 234 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
8 000 €	CPNE de l'immobilier
7 200 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2024
Date de dernière délivrance possible	31/12/2025

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP354

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38352

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/15673/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	22
Parcours menés à terme	24
Taux d'achèvement	109 %
Période	02/2022 – 06/2025

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	38
Montant total engagé	283 949 €
Coût moyen par dossier	7 472 €
Durée moyenne	1148 h
Période	08/2020 – 08/2024
France Travail	39 %
France compétences	36 %
Reste à charge titulaire	12 %
Entreprise	7 %
Régions	6 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.